



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements  
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques  
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

Encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de Jeunesse et de Sports

**RAPPORT DE LA REUNION SUR L'ELABORATION  
D'UN PROJET DE GUIDE DE FORMATION DE FORMATEURS EN  
GESTION ET MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES**

**Centre Sportif « La Fraineuse » (ADEPS) de SPA,**

**Belgique du 31 janvier au 05 février 2010**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2009, un groupe de travail s'est réuni au centre sportif « La Fraineuse » de SPA (Belgique) du 1<sup>er</sup> au 04 février 2010, en vue d'élaborer un Guide de formation des formateurs en gestion et maintenance des infrastructures sportives.

Cette session a regroupé les experts de l'ADEPS (Belgique) ayant assuré les formations précédentes notamment, Messieurs Georges LESSUISSE, Michel GOFFAUT, Paulo SEIXA (formateurs), Nadine MICHAUX, Directrice du centre ADEPS de SPA (Belgique), Monsieur Hicham ANNIS, Directeur des Sports de Vichy Val d'Allier, (France) et Monsieur MAROUNFA Soumana, (Niger).

La CONFEJES était représentée par les Directeurs du Programme EPS/Sport, François ALLA YAO et de l'Administration et des Finances, Saliou SOW.

Après les échanges de civilités et la présentation des participants, le Directeur des Programmes EPS/Sports a pris la parole au nom du Secrétaire Général de la CONFEJES pour remercier les participants d'avoir accepté de collaborer avec la CONFEJES dans la mise en œuvre de cette action. Il a ensuite situé le cadre des travaux, à savoir, **élaborer un guide de formation des formateurs en gestion et maintenance des infrastructures sportives.**

Les travaux proprement dits ont commencé par l'adoption de la démarche à suivre par groupe de travail. S'appuyant sur l'ingénierie de la formation, elle a consisté à l'identification de la population à qui est destinée la formation du gestionnaire des infrastructures sportives, puis son cadre d'intervention. A partir du cadre d'action, le groupe a défini les missions qui peuvent lui être attribuées et les compétences nécessaires à leur réalisation. Le contenu de la formation a donc consisté à identifier les savoirs et savoir-faire dans les domaines liés à chaque compétence.

**La Population cible :** Agents du Ministère des sports, Agents des collectivités territoriales, cadres supérieurs en Administration et Finance ou gestion des entreprises (de niveau A).

**Les conditions d'accès à la formation :** (fonction du pays).

**Le cadre d'intervention :** Les différents types d'infrastructures sportives : elles peuvent être classées selon deux (2) possibilités, soit par le niveau de l'infrastructure, soit par sa nature. Ce sont des :

- équipements structurants de niveau national ou international ;
- équipements de type stade municipal ;
- équipements de proximité ;
- équipements spécifiques à une pratique donnée (lutte, piscine, etc.) ;
- équipements polyvalents.

Dans le cadre des travaux, il a été retenu l'appellation « **Centres Sportifs** » pour désigner toutes les formes d'infrastructures dont le bénéficiaire de la formation aura la responsabilité.

**Les missions du gestionnaire :**

- Concevoir, administrer, animer et gérer les activités d'un centre sportif en vue de l'accomplissement efficient d'une mission d'intérêt général ;
- Conseiller l'autorité publique dans la définition d'une politique sportive ;

- Mettre en œuvre la politique sportive.

Dans ce cadre, il est chargé de la gestion des activités :

- du personnel (ressources humaines)
- financière
- commerciale
- administrative et juridique
- technique, logistique, maintenance
- prévisionnelle des risques

### **Les compétences nécessaires à l'accomplissement de ses missions**

- Connaissance de l'environnement (social, sportif, culturel, économique, géographique, etc. voir doc. Jeunesse, p.21) ;
- Connaissances organisationnelles ;
- Compétences relationnelles et managériales ;
- Compétences de base en comptabilité ;
- Compétences Juridiques ;
- Compétences administratives ;
- Compétences techniques ;
- Maîtrise des techniques de communication.

Durant quatre (4) jours, les participants ont confronté et partagé les expériences de leurs pays respectifs en matière de conception, de réalisation, d'exploitation et de gestion des infrastructures sportives, ainsi que les contenus des formations antérieures (Voir documents annexes).

Les travaux ont permis de jeter les bases d'un guide de formation des formateurs des gestionnaires des infrastructures sportives. Le guide dont la rédaction va se poursuivre au niveau du Secrétariat général de la CONFESJES, à partir des éléments qui ont fait l'objet d'un consensus entre les participants. Pour développer les compétences identifiées, les domaines suivants ont été identifiés :

#### **1. Le cadre institutionnel et administratif** (Statut : Public : EPIC, EPA, Privé, Règlement Intérieur, Règlement d'Ordre Intérieur, etc.)

##### 1.1. Les différents modes d'administration et de gestion ;

- La gestion directe
- La gestion déléguée
- Le Partenariat Public Privé (PPP)

##### 1.2. Administration

- Notion de contrat, de convention avec les partenaires
- Connaissance de l'animation (organisation territoriale)
- Environnement juridiques (Décentralisation, déconcentration, Intercommunalité, aménagement du territoire, etc.)

## **2. Les méthodes et organisation de l'activité :**

- 2.1. Analyse et connaissance de l'environnement et stratégies
- 2.2. Méthode de conception et d'organisation de l'activité

## **3. La gestion des ressources humaines :**

Les organigrammes, la fiche de poste, les outils de management, le règlement des conflits

## **4. La gestion de ressources financières :**

Elaboration d'un budget prévisionnel, compte d'exploitation et bilan, plan de trésorerie,

## **5. La gestion des ressources matérielles et des équipements :**

Outils de suivi technique

## **6. La gestion de la sécurité des biens, des personnes**

## **7. Les notions de gestion dans le cadre de développement durable**

## **8. La démarche partenariale**

## **9. Les technologies de l'information et de la communication**

Le plan d'actions retenu par les participants se présente comme suit :

- Rédaction du contenu du guide, par le Secrétariat général de la CONFÉJES : premier trimestre 2010;
- Validation par le groupe de travail : Mai/juin 2010 ;
- Choix de deux pays pour expérimentation : Septembre/ Octobre 2010 ;
- Finalisation du guide et production par la CONFÉJES et ses partenaires 2011;
- Diffusion du guide par la CONFÉJES et ses partenaires : 2011.

Ce guide permettra d'harmoniser la formation dans ce domaine, en vue de favoriser la création, la gestion et la maintenance d'un grand nombre d'infrastructures, base essentielle pour la mise en œuvre des politiques nationales de sports.

Cette activité s'est réalisée de Monsieur René HAMATTE et de Madame Isabelle FONTAINE, du Ministère des Sports de la Communauté Française de Belgique.

Le Directeur Général des Sports, Monsieur René HAMATTE et Madame Isabelle FONTAINE, coordinatrice de la session dont la collaboration étroite avec le Secrétariat général de la CONFÉJES a permis le bon déroulement de cette activité, ont rejoint le groupe de travail pour la clôture de travaux. Un cocktail et un dîner ont été offerts, au nom de la Communauté Française de Belgique, aux participants. Les travaux ont pris fin le jeudi 04 février à 18heures 30. Les départs ont eu lieu le vendredi 05 février 2010, matin.

Dakar, le 09 février 2010

Le Directeur des Programmes EPS/SPORT

François ALLA YAO

### LISTE DE PRESENCE

Pour le Module de formation des gestionnaires des infrastructures sportives (31 janvier au 05 février 2010)

N°	NOM & PRENOMS	PAYS	FONCTIONS	ADRESSE	TEL / TELECOPIE	COURRIEL
1	Marounfa SOUMANA	Niger	Consultant	BP 215 Niamey	(227) 94 84 01 09	<a href="mailto:marounfa_soumana@yahoo.fr">marounfa_soumana@yahoo.fr</a>
2	Hicham ANNIS	France	Directeur des Sports de Val d'Allier, Vichy ; Consultant		(333) 04 70 96 57 00 Cel : (333) 06 23 70 47 26	h.aniss@vichy-valallier.fr
3	Michel GOFFAUT	Belgique*	Consultant en gestion des infrastructures sportives			
4	Georges LESUISSE	Belgique*	Consultant en gestion des infrastructures sportives		(332) 046/830933	Georges.lesuisse@base.be
5	Nadine MICHAUX	Belgique*	Directrice du Centre Sportif de SPA, Formateur	4900 SPA (Belgique)		
6	Paulo SEXA	Belgique*	Formateur			Seixa_paulo@yahoo.fr
7	Yves LEROY	Belgique*	Formateur			
8	François ALLA YAO		Directeur des Programmes Sport	26, rue Huart BP 3314 Dakar	33 823 47 93 33 823 79 44 <b>77 718 20 31</b>	<a href="mailto:allayao2008@yahoo.fr">allayao2008@yahoo.fr</a>
9	Saliou SOW	CONFESJES	Directeur Administratif et Financier	26, rue Huart BP 3314 Dakar	33 823 33 16 33 823 79 44 <b>77 633 66 67</b>	<a href="mailto:sowzaal@yahoo.fr">sowzaal@yahoo.fr</a>

\* Les intervenants de la Belgique ne sont pas restés en permanence avec le groupe de travail